titre de cotisations, soit à titre d'amendes ou de dons volontaires, par les membres démissionnaires, rayés ou exclus, seront définitivement acquises à l'association.

Correspondance

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

Quelques membres de notre Société, à St-Hyacinthe, se mêlent de critiquer sévèrement, injustement même,—ses Règlements, son administration *rigoureuse* et son Comité de Régie—les membres de ce dernier surtout. C'est le petit nombre heureusement, l'*infime petit nombre* ; ce qui nous permet de dire que, ceux-là à qui la Société ne convient pas conviennent bien moins, eux, à la Société, sous tous les rapports Ce sont les indociles et les incorrigibles qui trouvent à reprendre parce qu'on a trouvé, dans leur conduite, de quoi reprendre et dans les règlements de quoi les atteindre.

Mieux vaudrait se débarrasser maintenant de ces braillards éternels qui refusent un sou de cotisation extra et dépensent en futilités, quelquefois en amusements dégradants, révoltants même, des sommes triples et quadruples. Le nombre en est tellement restreint que leur absence ne serait pas remarquée ; leur conduite est tellement répréhensible qu'elle ne serait pas regrettée.

Je sais de source certaine que les differents Comités de Régie qui se sont succédé ont tout fait pour les amender. Douceur, persuasion, menaces, tout est resté inutile ou plutôt, tout cela a rendu plus aigres ces mauvais membres.

MM. du Comite, il est temps d'y songer pour l'honneur et la sécurité des bons. Le temps est venu de separer l'ivraie d'avec le bon grain—ou de s'amender et de se taire.

Les chiens eux-mêmes ne maudissent pas la main qui les nourrit. Au moins, qu'on ait la décence de se taire.

Le devoir d'une Société de Secours Mutuel est de guerir, par un secours approprié, les affections physiques et morales de ses membres ; mais son *intérêt* est de diminuer les risques continuels que lui causent l'inconduite. L'avenir de chaque Société est à ce prix, ne l'oublions pas.

Avec votre permission, M. le Rédacteur, je reviendrai sur le sujet.

UN MEMBRE.

Roxton Falls

Aussitôt que le temps et les chemins le permettront, nous visiterons officiellement les succursales de cette paroisse et d'Acton-Vale. Nous informerons en temps convenable, et particulièrement, les Comités de Régie de chacun des endroits à visiter afin que les membres des dits Comités puissent réunir tous les confrères de l'endroit.

Il importe beaucoup, en effet, de se réunir tous à époques fixes dans l'année, pour recevoir les informations dont on pourrait avoir besoin et disserter ensemble sur le présent et l'avenir. C'est même l'un des avantages les plus importants offerts par l'Union St-Joseph à ses membres que celui d'offrir, à chaque membre et à chaque endroit, le droit de discussion et le *pouvoir* de faire agréer ses opinions.

Comme il est difficile, pour le plus grand nombre, de se réunir à St-Hyacinthe, la rencontre se fait dans chaque paroisse. Les délégués ou visiteurs rapportent à la succursale visitée tout ce qu'elle a besoin de connaître, pour elle-même asseoir sa décision ou se préparer à discuter à fond et voter *sciemment* tout ce que proposé ou à proposer.

Donc, à bientôt !

St-Hilaire

Nous avons reçu le rapport de cette paroisse pour septembre et octobre.

M. Isa Authier, veut bien continuer à percevoir, pour nous les transmettre comme par le passé, la cotisation de nos confrères à St-Hilaire. Seulement, pour rendre ses *obligations* comme tel percepteur plus faciles—sinon plus agréables,—nous avertissons les intéressés qu'ils aient à payer avant le 1er jour de chaque mois, afin de permettre à M. Authier de faire remise en temps à lui prescrit (le 1er de chaque mois.)

Les retardataires, s'ils tiennent à ne pas trop négliger leurs droits comme membres, devront payer à St-Hyacinthe même et à leurs frais et dépens quand ils n'auront pas bénéficié à temps des services gratuits et sans *frais* pour eux de M. Authier.

Encore une fois, prière de payer à temps, dans l'intérêt particulier d'un chacun et pour éviter au percepteur des démarches, des retards ou des ennuis qui sont de nature, quelque fois, à lasser les dévouements les plus robustes.

NOVEMBRE

Contribution mensuelle.....	40
Décès Louis Monjeau	25
Total à payer.....	$0.65

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'*Echo*, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

Maison a vendre

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Sheriff Adam] consistant en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y erigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A CADOTTE,
Huissier

Avis importants

Aux membres résidants en la Cité de St-Hyacinthe

Le Secrétaire-Trésorier, par lui-même ou par un représentant dûment autorisé, se tiendra à la salle (soubassement de la cathédrale) chaque dimanche immédiatement après la grand'messe pour y faire la perception de toutes les sommes dues à la Société.

On peut aussi payer en aucun autre temps, au domicile du dit Secrétaire-trésorier, no 1, rue Claude et s'y procurer toutes les formules ou informations dont on pourrait avoir besoin.

☞ Téléphone 114.

JOS. A. CADOTTE, Sec.-Trés.

L'*Echo*, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le *contrôle*, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.
H. LANGELIER, Secrétaire.
J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16—Rue Treurenberg—16

BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la *Revue Bibliographique Belge* : 4 fr. 90 par an (90 cents.)

☞ *Le Catalogue est envoyé franco sur demande.* ☜

16 juin, '92.

ECHOS

Nouvelles religieuses—Mgr l'Evêque de St Hyacinthe a conféré, dimanche dernier, à la cathédrale, le sacerdoce à M. F X. Bonnin, qui a été de suite nommé au Vicariat de Notre-Dame de Stanbridge, en remplacement de M. F. A Kerouak, qui passe au Vicariat d'Acton Vale. M. C Menard Vicaire d'Acton Vale, est transféré au Vicariat de St-Athanase.

Personnel—M. Stanislas Côté, rédacteur du *Moniteur du Commerce*, et M. Edmond Stevens, gérant du même journal, étaient en cette ville samedi.

Beurreries d'hiver—Plusieurs beurreries du comté de Dorchester fonctionneront pendant une grande partie de l'hiver. Celle de St. Isidore, notamment, fonctionnera jusqu'au jour de l'an.

Plus de choléra—Toutes les mesures prises à l'égard de Hambourg ont pris fin. Cette ville est déclarée exempte de choléra.

Le choléra à la Grosse Ile—Un grand émoi règne à Québec, et c'est encore le choléra qui en est la cause.

On rapporte que le "Chronicle", de la ligne Allan, est arrivé à la quarantaine de la Grosse-Ile avec six personnes malades de choléra.

Le vaisseau a été retenu en quarantaine.

On a tout mis en œuvre pour tenir la chose en secret, mais inutilement. Les autorités sanitaires sont d'une discrétion absolue et refusent de fournir des renseignements.

Diplôme anglais—De toutes les jeunes personnes qui se sont présentées mardi dernier devant le Bureau des Examinateurs de St Hyacinthe, il n'y a que Mlle Olivia Laguë qui ait obtenu un diplôme anglais.

Nos compatriotes du New Hampshire et les élections aux Etats Unis—Nos compatriotes du New Hampshire et spécialement de Manchester sont affirmés dans la dernière lutte aux Etats-Unis

Parmi ceux qui ont favorisé le suffrage populaire à Manchester, mentionnons : Comme représentants à la législature, MM Alfred Naubonne, Henry Hébert, et John Monpetit ; comme échevin, W.I. Marcotte, comme conseillers, J. O Tremblay et Joseph Denis ; comme surintendant des pauvres, F. T. Lessard ; comme inspecteur, Eucebe Gingras, Gédéon Bélisle et F. Fanon ; comme reviseur de liste électorale, J. B Bourque.

A Nashua, M. Toussaint Ledoux a été élu représentant à la législature ; M. le Dr Goulet et M Geo. Guertin ont été élus échevins, MM. H. Lavoie, G. A. Gaudette, I. A. Lagace, C. D. Foley et M. T. Lajoie ont été élus conseillers et M. H Vaudour, inspecteur.

West Farnham—La ville de Farnham déplore la perte d'un de ses plus anciens et de ses plus honorables citoyens dans la personne du Dr Jean Valiquet, décédé le vendredi 4 novembre courant. Le défunt qui avait atteint l'âge de 72 ans, était un homme très actif, et il a joué un rôle important dans les affaires de sa localité.

Coaticook—Le conseil de ville vient de sauver la jolie somme de $1,000 à la corporation en empruntant à 5 pour cent $11,000 pour rembourser une obligation qui portait 6 pour cent d'intérêt.

En promenade—M. Jules Ethier de Southbridge, Mass., est en promenade en cette ville.

Accident—Une petite fille de L. Eloi Bourgeau, chef de section sur l'Intercolonial, a été grièvement brûlée l'autre jour à Barnaby River. Elle était à s'amuser avec ses petits frères près d'un tas de paille où on avait mis le feu. Un petit garçon du voisinage étant venu se joindre à eux, prit une pelle et soulevant en l'air les étincelles, elle se communiquèrent aux vêtements de la jeune fille et après quelques instants elle était toute enveloppée de flammes. La petite Jude, âgée de dix ans, avec une grande présence d'esprit, courut chercher un sac dont elle enveloppa sa petite sœur pour éteindre les flammes. Sans ce secours elle serait morte sur le champ. Elle est sous les soins vigilants du Dr Pidgeon, de Rogersville.

Lac Mégantic—Il y a quelques jours, vers deux heures du matin, des voleurs de nuit ont enfoncé la porte et un chassis du magasin de M. Turgeon et ont pénétré dans l'établissement. M. Turgeon qui couche au deuxième, entendant du bruit se leva, descendit armé d'un revolver, et fit feu de son arme ; les voleurs se voyant découverts et en danger prirent à l'épouvante et M. Turgeon ne put en identifier aucun. A peu près vers le même temps, une fenêtre du magasin de M. Napoléon Lemieux a aussi été enfoncée par des malfaiteurs. Les citoyens font maintenant bonne garde et si ces voleurs sont pincés, ils paieront cher leurs dégats.

—